

Ecole élémentaire  
74, place de la mairie  
38420 REVEL  
[ce.0380917r@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0380917r@ac-grenoble.fr)

Revel, le 7 mai 2020,

Chers parents,

Nous travaillons depuis une semaine en étroite collaboration avec l'Inspection Départementale de l'Éducation Nationale et les mairies, en particulier celle de Revel, pour mettre en place le retour effectif des élèves dans les locaux scolaires, suite aux mesures annoncées de déconfinement.

Vous êtes aujourd'hui destinataire du **protocole local** élaboré conjointement par les partenaires, et en adéquation avec les mesures énoncées dans le protocole national édité par le ministère ([http://cache.media.education.gouv.fr/file/Mediatheque/66/5/Protocole\\_sanitaire\\_pour\\_la\\_reouverture\\_des\\_ecoles\\_maternelles\\_et\\_elementaires\\_-\\_MENJ\\_-\\_3\\_mai\\_2020\\_1280665.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/Mediatheque/66/5/Protocole_sanitaire_pour_la_reouverture_des_ecoles_maternelles_et_elementaires_-_MENJ_-_3_mai_2020_1280665.pdf)) afin de vous informer :

- des conditions d'ouverture de l'école,
- des moyens mis en œuvre en cas de symptômes chez un élève ou un personnel,
- de l'interdiction de pénétrer dans les bâtiments de l'école,
- des horaires à respecter pour éviter les rassemblements au temps d'accueil et de sortie,
- des points d'accueil et de sortie des élèves ; les horaires étant inchangés,
- de l'organisation des services périscolaires.

**Vous êtes acteurs à part entière du respect de ce protocole sanitaire** : il vous appartient d'expliquer, répéter et vérifier l'application des gestes barrières à la maison, de surveiller l'apparition de symptômes (prise de température de votre enfant avant son départ pour l'école ; elle doit être <37,8°).

Pour les élèves des écoles élémentaires, **le port du masque** n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter sans risque de mésusage.

Le respect des conditions sanitaires implique quelques règles d'organisation dont un accueil des élèves par petits groupes, et 2 jours par semaine. Un mail de l'enseignant de la classe vous informera des jours où sera accueilli votre enfant (nous avons fait en sorte de répondre favorablement autant que possible à vos demandes de fratries), et un nouveau questionnaire de la mairie vous permettra de vous positionner clairement sur son retour à l'école.

La reprise aura lieu **jeudi 14 mai** pour les groupes 1 et **lundi 18 mai** pour les groupes 2

Au nom de l'équipe enseignante, je vous remercie de votre attention et de votre implication.

Stéphanie Guillemain, directrice.